



OFFRE DE SERVICES



- DES SERVICES CONÇUS
avec vous, pour vous

Entreprises de 50 à 249 salariés 2024

Au service de votre développement

Vous avez besoin d'assistance pour construire votre plan de développement des compétences et de moyens pour le mettre en œuvre ?

Vous souhaitez être accompagné pour monter vos dossiers d'alternance ou définir votre stratégie RH et recrutement ?

Vous pouvez compter sur votre conseiller OPCO 2i, votre partenaire emploi-formation, qui évaluera avec vous vos besoins : décrypter la formation professionnelle, définir votre stratégie de développement des compétences, trouver des solutions de financement, être accompagné sur l'alternance et le recrutement...

Cette gamme de services a été conçue pour vous simplifier la formation et apporter une solution à vos problématiques RH.

Parce que le développement de votre activité nécessite de former vos collaborateurs : **OPCO 2i est à vos côtés.**



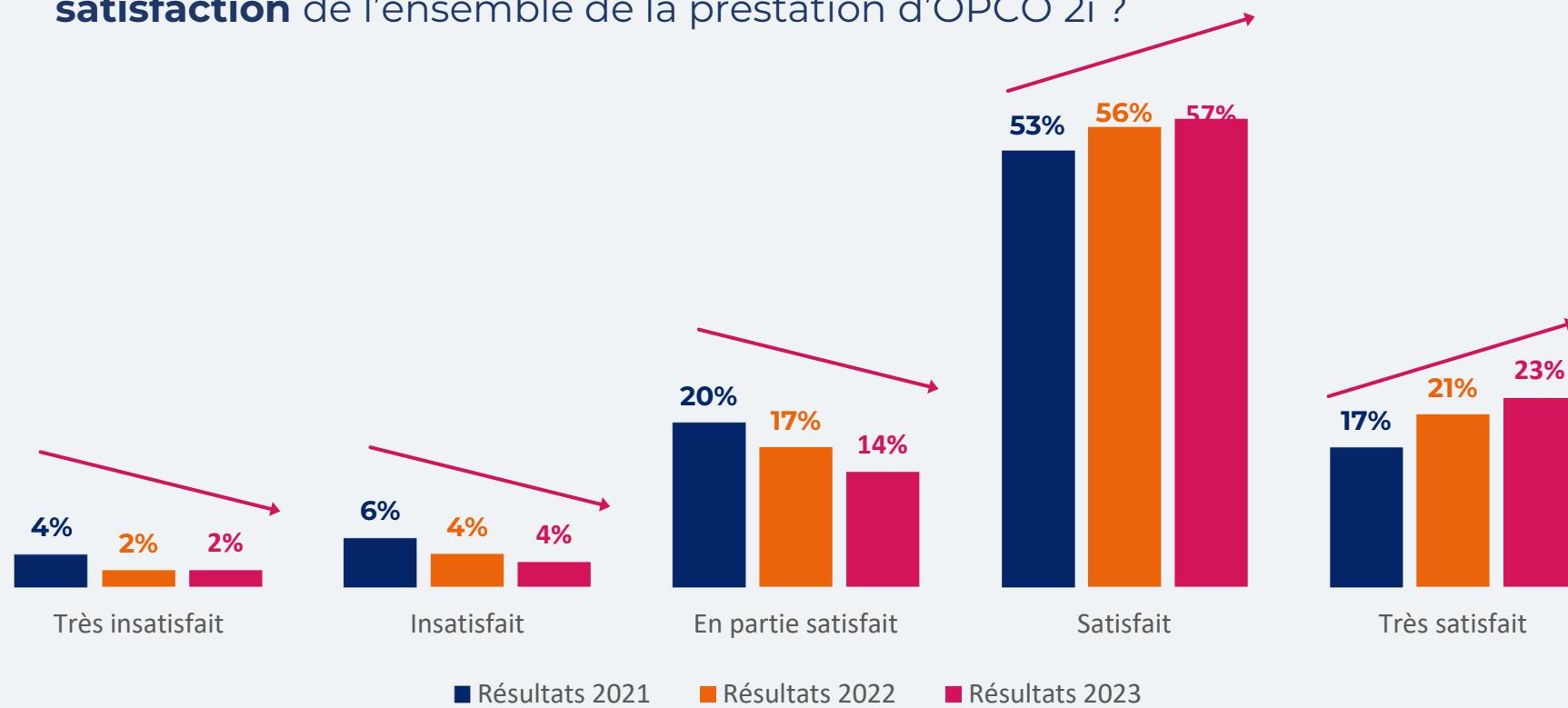
Nos missions

- ▶ OPCO 2i **s'engage** dans le développement des compétences des salariés des entreprises industrielles pour leur permettre de faire face à la transformation des métiers et aux nouveaux défis (environnement, digitalisation...)
- ▶ OPCO 2i **informe, conseille et accompagne** les entreprises dans leurs projets de formation et de recrutement
- ▶ OPCO 2i **finance et facilite** l'apprentissage et la professionnalisation des jeunes
- ▶ OPCO 2i **anticipe** les métiers et les compétences dont les entreprises vont avoir besoin demain
- ▶ OPCO 2i **propose** des certifications permettant une meilleure et rapide insertion professionnelle
- ▶ OPCO 2i **fait découvrir** la diversité des métiers de l'industrie auprès du grand public



Satisfaction globale d'OPCO 2i en 2023 : toujours en hausse !

En synthèse, tous aspects confondus, quel est votre **niveau général de satisfaction** de l'ensemble de la prestation d'OPCO 2i ?



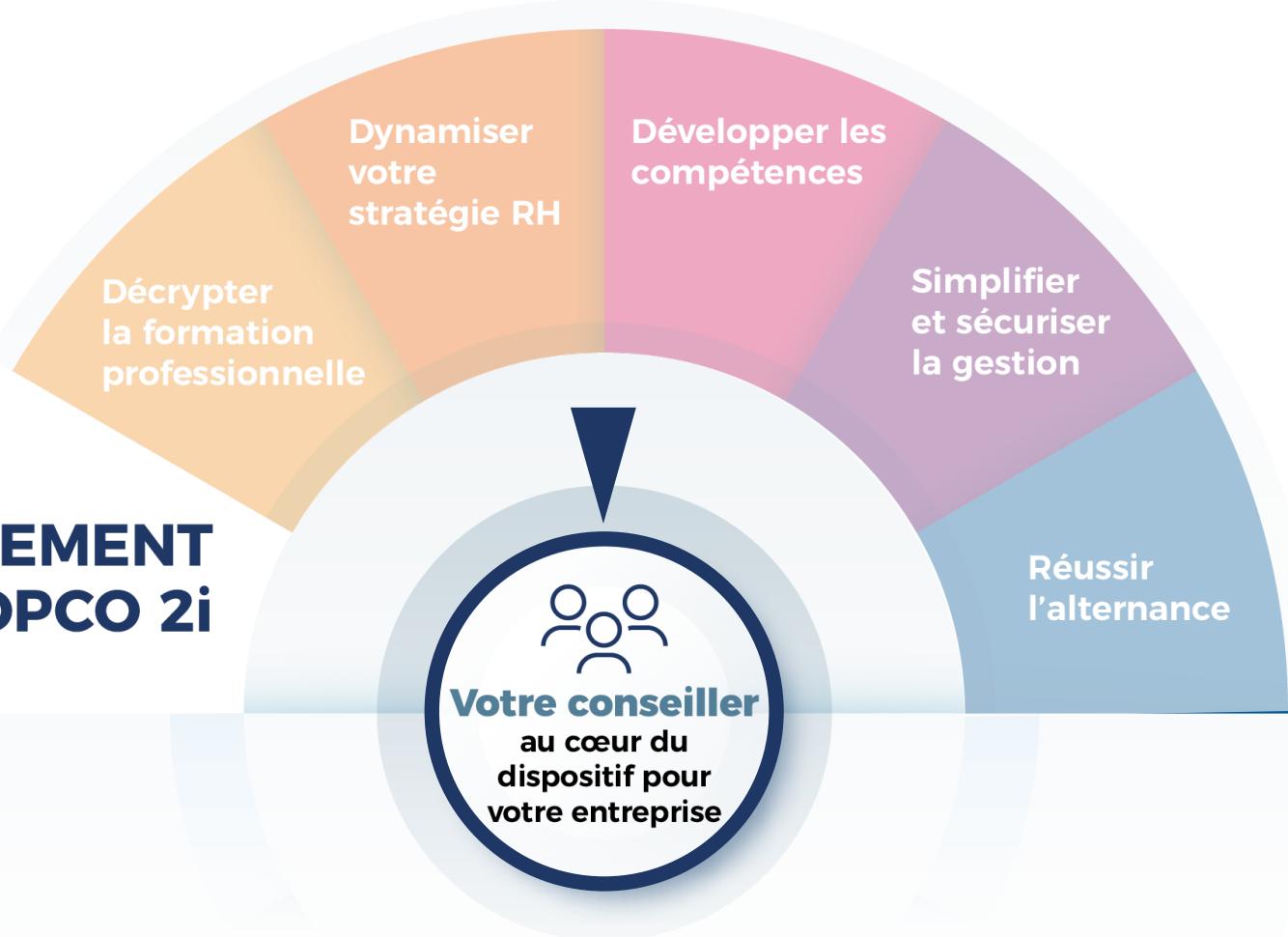
+4 pts
vs 2022

80 %
des entreprises
sont globalement
satisfaites
des prestations
OPCO 2i en 2023
(nb : 76 % en 2022, 70 % en 2021)

Vue d'ensemble de l'offre de services



L'ACCOMPAGNEMENT OPCO 2i



LE CONSEILLER AU CŒUR DU DISPOSITIF

UN INTERLOCUTEUR DE PROXIMITÉ, À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS POUR :

- › **Vous guider** dans le monde de la formation professionnelle et de l'alternance, décrypter pour vous les dispositifs, la réglementation,... en lien avec les enjeux majeurs de l'industrie.
- › **Identifier et suivre** les prestations et diagnostics pertinents pour accompagner vos enjeux RH.
- › **Vous proposer** des formations clés en main conçues et négociées spécifiquement pour accompagner les besoins spécifiques des entreprises quelle que soit la branche, ou vous accompagner dans la conception de vos projets formation.
- › **Vous accompagner** dans le montage et l'optimisation du financement de votre plan de développement des compétences et de l'alternance.
- › **Vous apporter des solutions** pour simplifier et sécuriser votre gestion administrative et financière de la formation et de l'alternance.
- › **Vous mettre en relation** avec les différents acteurs au niveau local en fonction de vos problématiques.

... AVEC L'APPUI D'UNE ÉQUIPE DE GESTIONNAIRES DANS VOTRE RÉGION.

Notre offre 2024 s'enrichit

2i L'INFO DÉCRYPTÉE

- * Un kit de communication vous permettant de présenter les CQP (certificats de qualification professionnelle) à vos salariés
- * Deux nouveaux sites internet observatoire-compétences-industries.fr et aveclindustrie.fr

2i ACCOMPAGNEMENT RH

- * Un kit Marque employeur pour renforcer l'attractivité de votre entreprise auprès des candidats et un kit Recrutement permettant d'optimiser son processus de recrutement pour le rendre plus efficace.

2i DIAG COMPÉTENCES TRANSITION ÉCOLOGIQUE

MON COMPTE 2i

- * Un portail collaboratif complètement repensé, dédié aux entreprises et aux prestataires

RÉUSSIR L'ALTERNANCE

Prochainement - un simulateur de coût des contrats d'alternance

NOS SOLUTIONS POUR ACCOMPAGNER VOS RECRUTEMENTS ET VOS TRANSITIONS



Nos solutions pour vos recrutements



Nos solutions pour vos transitions écologique, numérique et énergétique



Des solutions proposées avec l'étude de **l'impact de la transition écologique sur les métiers et les compétences de l'industrie** réalisée par **l'Observatoire Compétences Industrie**

- Consultez [l'étude « Impact de la transition écologique sur les métiers et les compétences de l'industrie »](#)
- Consultez [la synthèse de l'étude](#)

...et en 2024, nous vous accompagnons dans la mise en place d'une modalité pédagogique innovante :

L'Action de formation en situation de travail (Afest)

L'AFEST n'est pas un simple apprentissage au poste de travail. Destinée à tout salarié, cette **nouvelle modalité de formation** permet à l'apprenant de se former au sein même de son entreprise, **à partir de situations de travail réelles, en présence d'un formateur, et d'analyser ensuite les réalisations et les acquis de ces mises en situation dans le cadre de séquences dites « réflexives ».**

Individuelle ou collective, elle peut être réalisée avec les seuls moyens de l'entreprise (formation interne) ou avec l'appui d'un organisme de formation

L'AFEST

Les avantages pour l'entreprise

- **une démarche opérationnelle** avec des apprentissages directement liés au poste et aux méthodes de travail propres à l'entreprise,
- **une meilleure adéquation avec les impératifs de l'entreprise** : le salarié étant formé « en situation de travail », la production est maintenue,
- **une réponse pertinente aux besoins de développement des compétences** dans des domaines où l'offre de formation ne s'avère pas toujours adaptée,
- **un levier efficace de promotion des savoir-faire** des collaborateurs impliqués dans la démarche de transmission,
- **une opportunité de former sur des savoir-faire spécifiques** et ainsi d'améliorer la qualité des services et produits délivrés aux clients,
- **un moyen de formaliser l'ensemble des savoirs et savoir-faire internes** et de pouvoir les transmettre à plusieurs collaborateurs



**OPCO 2i met
à votre disposition
des outils d'aide
à la conception
des parcours
de formation AFEST**

- Grille d'opportunité
- Entretien d'analyse AFEST
- Grille de construction du parcours de formation
- Le protocole individuel de formation
- Le livret de suivi apprenant
- Certificat de réalisation

Rapprochez-vous
de votre conseiller



**Votre Conseiller
formation OPCO 2i**
est à votre disposition pour
répondre à vos questions
et vous guider dans la mise
en place de l'AFEST.

N'hésitez pas à prendre contact
avec lui ou elle pour toute
demande d'information
complémentaire sur cette
modalité pédagogique.

Rendez-vous sur www.opco2i.fr
rubrique « Mes contacts en région »

Les avantages pour le salarié

- **Suivre une formation personnalisée**, au plus proche des besoins du poste de travail et des spécificités de l'entreprise,
- **Développer ses compétences** et de pouvoir les exploiter de façon immédiate,
- **Valoriser les savoirs et savoir-faire** déjà détenus en étant guidé par un formateur,
- **Prendre du recul** par rapport à son poste et d'explorer d'autres contextes de travail.



NOS SOLUTIONS POUR ACCOMPAGNER VOS RECRUTEMENTS

VOS BESOINS

- › Vous souhaitez identifier vos besoins en compétences pour prendre les meilleures décisions ?
- › Vous avez des difficultés à recruter, et cela constitue un réel frein à votre développement ?
- › Vous souhaitez éviter la perte des savoirs et savoir-faire lors d'un départ de votre entreprise ?
- › Vous aimeriez personnaliser un parcours de formation pour un nouveau salarié ?
- › Vous ne parvenez pas à conserver vos meilleurs éléments assez longtemps pour qu'ils se réalisent dans l'entreprise ?

Nos solutions



- › **2i l'info décryptée** : accompagnement spécifique de votre Conseiller formation sur le recrutement. Des témoignages d'entreprises qui ont réussi à minimiser leurs tensions par la formation.
- › **2i Diag compétences et 2i accompagnement RH** : permet de formaliser une stratégie et un plan d'action et compétences grâce à la mise à disposition d'un diagnostic GPEC conçu en réponse à vos problématiques, avec l'accompagnement d'un expert RH de votre choix, qui connaît bien les enjeux de la TPME industrielle.
- › **2i solutions financières** : des accompagnements financiers comme la préparation opérationnelle à l'emploi collectif (POEC), la Prestation de Conseil en Ressources Humaines (PCRH), le financement de vos contrats en alternance [...]
- › **L'alternance à votre service avec :**
 - › le contrat de professionnalisation et le contrat d'apprentissage
 - › Le 2i contrat pro accompagné
 - › le contrat pro expérimental
- › **2i alternance et 2i alternance +** : pour faciliter la gestion administrative lors de la mise en place des contrats, la vérification de la conformité du contrat et remplissage du cerfa
- › **Les certifications** (blocs de compétences, CQP-CQPI développées par vos branches : repères d'employabilité)
- › **Les kits Développer ma marque employeur et Optimiser mes recrutements**
- › **Investissements CFA** : Opcio 2i investit dans vos compétences de demain
- › **Action de formation en situation de travail (AFEST)**



NOS SOLUTIONS POUR ACCOMPAGNER VOS TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE, NUMÉRIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

VOS BESOINS

- › Vous souhaitez réduire l'impact de votre entreprise sur l'environnement, maîtriser vos coûts de production, valoriser l'image de votre entreprise, améliorer votre compétitivité avec les outils numériques ?
- › Vous aimerez développer les compétences de vos salariés pour faire face aux transitions ?
- › Vous souhaitez avoir une visibilité des impacts de ces transitions sur vos métiers et compétences ?

Nos solutions

2i

L'INFO DÉCRYPTÉE

2i

DIAG COMPÉTENCES

2i

ACCOMPAGNEMENT RH

2i

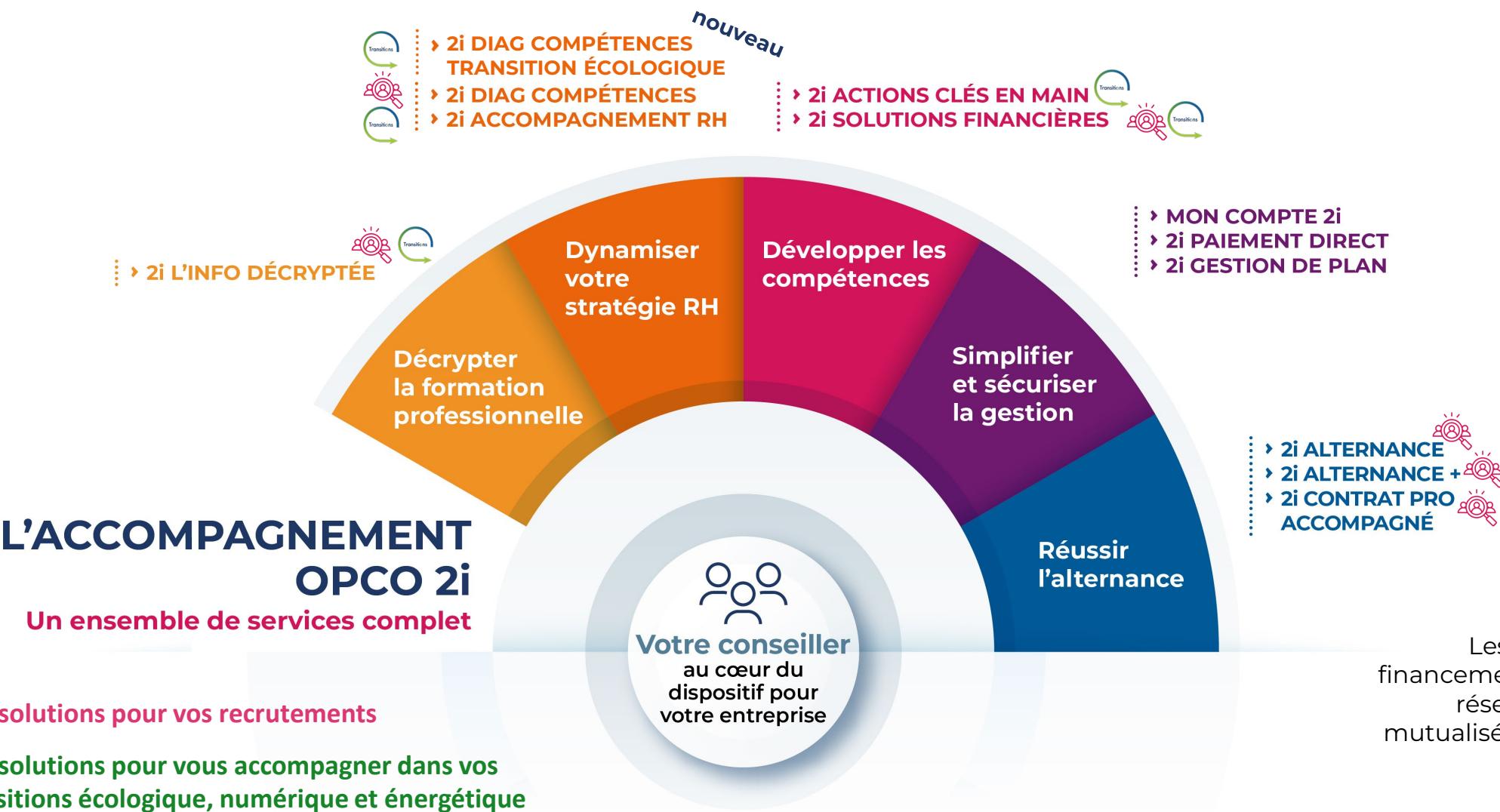
SOLUTIONS FINANCIÈRES

2i

ACTIONS
CLÉS EN MAIN

- › **2i l'info décryptée** : accompagnement spécifique de votre Conseiller formation sur ces thématiques.
Des témoignages d'entreprises qui ont pris le virage de cette transition.
- › **2i Diag compétences et 2i accompagnement RH**: des diagnostics possibles RH, des autodiagnostic, contextualisées et outillés...
- › **Les certifications numériques** : PIX et CLéA Numérique
- › **2i solutions financières** :
 - › **Appel à Manifestation d'Intérêt** : des parcours de formation pour accompagner la décarbonation
 - › **PROREFEI** pour vos référents énergie, une solution
 - › **FSE et FNE 2023** pour soutenir la transition des entreprises vers une économie à faibles émissions de carbone, favoriser le développement des technologies de l'information et de la communication [...]
 - › **Fonds de Transition Juste (FTJ)** pour accompagner la décarbonation de territoires et secteurs ciblés (dans certains territoires)
- › **Action de formation en situation de travail (AFEST)**
- › **2i Action Clés en Main** : des formations en lien avec la transition écologique à votre disposition

Vue d'ensemble de l'offre de services







- * **Guides pratiques** « Les essentiels » : l'AFEST, la FOAD,...
- * **Eclairages** sur l'actualité nationale et régionale.
- * **Fiches pratiques** sur les nouveaux dispositifs.
- * **Vidéos et webinaires** sur les dernières nouveautés, aides, dispositifs, actualités de votre secteur.
- * **Un kit de communication** vous permettant de présenter les CQP (certificats de qualification professionnelle) à vos salariés.

Vos besoins

- * **Disposer** d'une **veille** sur vos métiers et leurs évolutions.
- * **Bien appréhender** l'environnement et l'offre de formation professionnelle.
- * **Suivre l'évolution de la règlementation**, vos obligations et vos droits en matière de formation.

- * **S'approprier** l'alternance.
- * **Connaître** les conditions d'éligibilité aux financements.
- * **Comprendre** les nouvelles modalités pédagogiques AFEST et FOAD.
- * **Mieux appréhender** la certification professionnelle.

Nos solutions

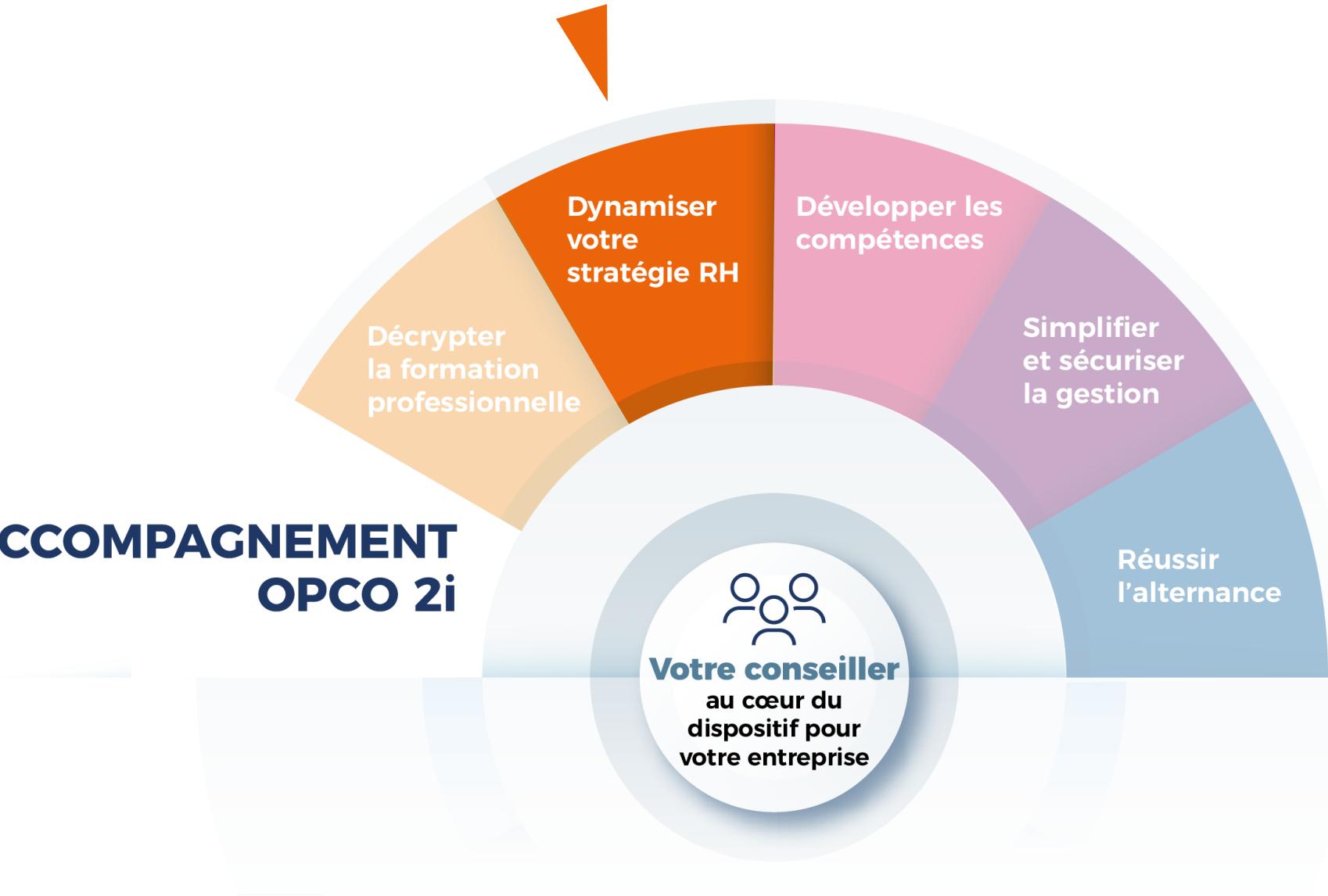
Les modalités

- Le site Internet www.opco2i.fr
- Votre portail adhérent [Mon Compte 2i](#)
- Les sites internet observatoire-compétences-industries.fr et aveclindustrie.fr
- Les réseaux sociaux [LinkedIn](#) et [Twitter](#)
- **Nos newsletters** pour vous informer des actualités, de nos publications récentes, de nos webinaires.

NOUVEAU

Votre conseiller en support pour vous guider et décrypter avec vous ces informations.

L'ACCOMPAGNEMENT OPCO 2i





- * **La mise à disposition d'un accompagnement** analysant vos enjeux et vos besoins en compétences ainsi que la **mise en relation avec des consultants RH et prestataires spécialisés** de proximité pour le réaliser.
- * **L'appui de votre conseiller.**

Vos besoins

- * **Identifier** vos besoins en GPEC au regard des enjeux de votre entreprise.
- * **Prendre du recul** sur votre stratégie RH avec des experts.

- * **Disposer** d'un suivi personnalisé, de l'analyse des besoins jusqu'aux préconisations.
- * **Bénéficier** d'un plan d'actions formalisé répondant aux enjeux RH de votre entreprise.

Nos solutions

Les modalités

Une démarche en trois étapes :

- **Une analyse de vos besoins en amont** par votre conseiller pour **vous orienter** vers les consultants RH pertinents pour y répondre.
- **La réalisation du diagnostic RH** par le prestataire RH pour **formaliser votre problématique, mesurer les enjeux et les impacts sur les emplois et les compétences.**
- **L'élaboration d'un plan d'actions** par le prestataire RH permettant de **traiter de manière opérationnelle la problématique identifiée.**

L'assistance technique de votre conseiller tout au long de la démarche afin de vous accompagner dans la mise en œuvre des solutions.

Inclus :

- Financement des prestations
- Service de paiement direct au prestataire RH



PAYANT



NOUVEAU

- * **Mise à disposition d'un accompagnement** adapté à vos enjeux RH. Souvent effectué après le diagnostic de gestion des emplois et des compétences (2i DIAG COMPÉTENCES), il permet **la mise en relation avec des consultants RH et prestataires spécialisés** de proximité pour le réaliser.
- * La mise à disposition d'un **kit Marque employeur** afin de vous aider à valoriser votre entreprise et d'un **kit Recrutement** pour faciliter l'embauche de candidats adaptés au(x) poste(s) à pourvoir.
- * **Kit AFEST** (Action de formation en situation de travail).
- * **L'appui de votre conseiller.**

Vos besoins

- * **Définir** un plan d'actions répondant à vos besoins RH comme la construction de votre plan de formation au regard des enjeux de votre entreprise.
- * **Être accompagné** dans la mise en œuvre de votre plan d'actions.

- * **Disposer** d'un suivi personnalisé dans la mise en œuvre de votre plan d'actions.
- * **Bénéficier** de préconisations d'un expert dans la pérennisation des actions réalisées.

Nos solutions

Les modalités

Une démarche en trois étapes :

- **Une analyse de vos besoins en amont** par votre conseiller pour **vous orienter** vers les consultants RH pertinents pour y répondre.
- **La conception d'un accompagnement RH** par le prestataire RH pour **formaliser votre problématique et définir un plan d'actions**.
- **La mise en œuvre de l'accompagnement RH** par le prestataire RH pour **traiter de manière opérationnelle la problématique identifiée**.

L'assistance technique de votre conseiller tout au long de la démarche afin de vous accompagner dans la mise en œuvre des solutions.

Inclus :

- Financement des prestations
- Service de paiement direct au prestataire RH



**Dynamiser
votre stratégie RH**

PAYANT



- * **Vous avez un projet de transition écologique et souhaitez réussir son déploiement** en vous appuyant sur les compétences de vos collaborateurs
- * **Sur base de votre projet, la mise à disposition d'un accompagnement par des consultants RH et prestataires spécialisés** analysant vos enjeux RH, les impacts du projet en termes d'emplois, de compétences et de formation et comment les faire évoluer.
- * **L'appui de votre conseiller.**

Vos besoins

- * **Identifier** vos besoins en GPEC au regard du projet de transition écologique de votre entreprise.
- * **Prendre du recul** sur les impacts du projet sur la stratégie RH et les compétences de l'entreprise avec des experts.

- * **Disposer** d'un suivi personnalisé, de l'analyse des besoins jusqu'aux préconisations.
- * **Bénéficier** d'un plan d'actions emplois, compétences et formation formalisé répondant aux enjeux de transition écologique de votre entreprise

Nos solutions

Les modalités

Une démarche en trois étapes :

- **Une analyse de vos besoins en amont** par votre conseiller pour **vous orienter** vers les consultants RH pertinents pour y répondre.
- **La réalisation du diagnostic Compétences Transition écologique** par le prestataire RH pour **formaliser votre problématique, mesurer les enjeux et les impacts sur les emplois et les compétences**.
- **L'élaboration d'un plan d'actions** par le prestataire RH permettant de **traiter de manière opérationnelle la montée en compétences et la formation de vos salariés**.

Inclus :

- Financement des prestations
- Service de paiement direct au prestataire RH

L'ACCOMPAGNEMENT OPCO 2i



Votre conseiller
au cœur du
dispositif pour
votre entreprise





Développer
les compétences



Vos besoins

- * **Développer ou renforcer** les compétences de vos salariés.
- * **Accéder** à des formations adaptées aux besoins de votre entreprise et aux enjeux de l'industrie.

- * **Choisir** des organismes de formation de proximité qualifiés et certifiés.

Nos solutions

- * La mise à disposition d'un **catalogue de formations "clés en main"** national et régional à prix négocié par OPCO 2i...
- * ...conçu avec les branches professionnelles pour s'adapter aux métiers et aux enjeux de transformations stratégiques de votre activité : nouvelles technologies, innovation, management...
- * ...et adapté à **vos besoins territoriaux**.

Consultez les règles de prise en charge
par dispositif pour votre branche professionnelle

Les modalités

- Votre conseiller vous oriente et vous guide pour trouver les formations en réponse à vos besoins.
- Il vous accompagne pour **le montage du financement**.
- Un portail digital facilite la gestion de vos demandes et le suivi des actions.
- Vous accédez à un **reporting de suivi**.



Développer
les compétences



Transitions

Vos besoins

- * **Trouver** des solutions de financement, en lien avec les partenaires cofinanceurs de la formation professionnelle, pour contribuer au développement des compétences des salariés de votre entreprise.
- * **Être accompagné** dans le montage administratif des cofinancements

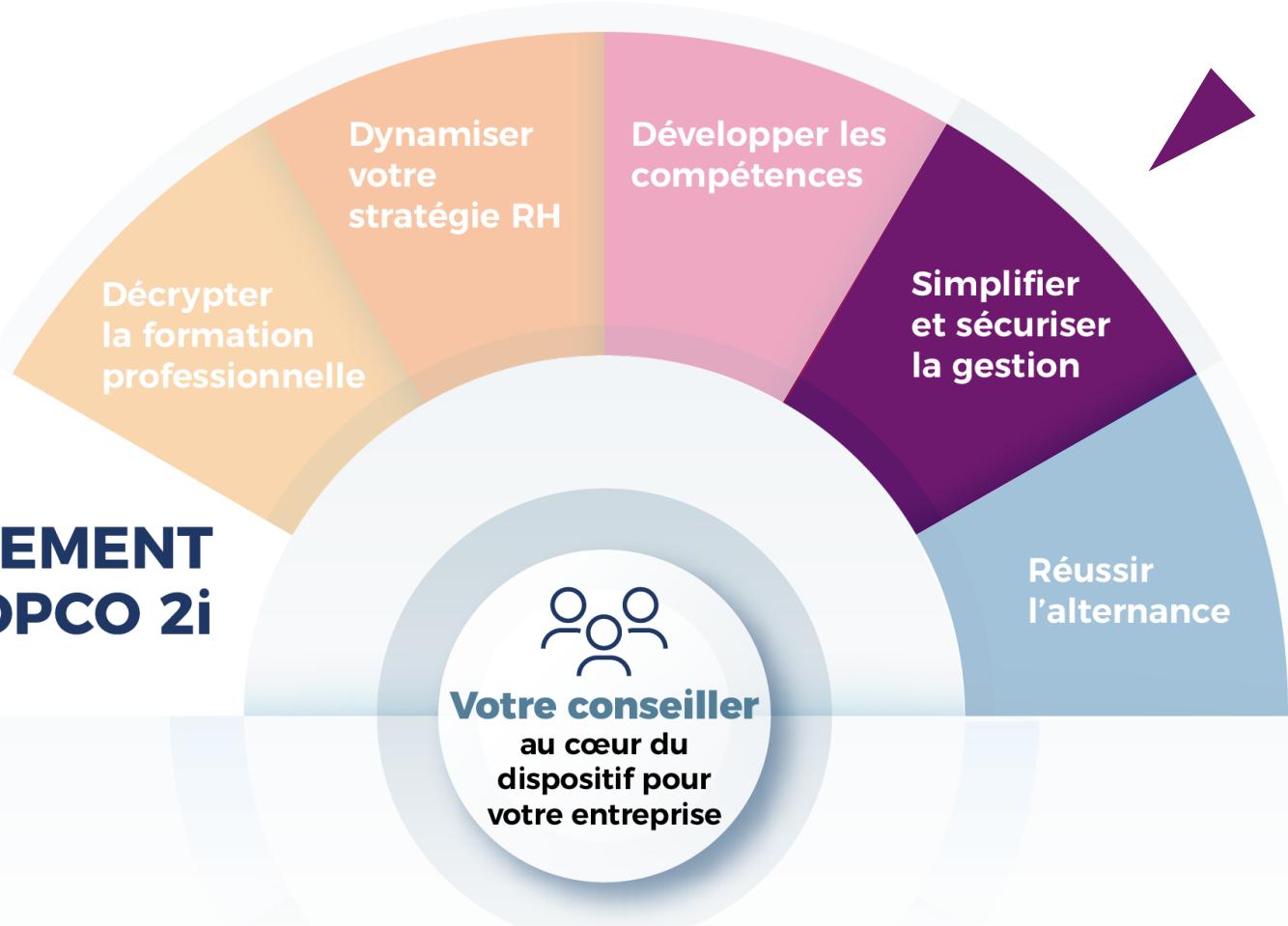
Nos solutions

- * **Accompagnement à recruter sur les métiers en tension, grâce à la POEC (préparation opérationnelle à l'emploi collective)** en partenariat avec Pôle Emploi.
- * **Aide à la recherche de financements** auxquels votre entreprise est éligible, en fonction des territoires et de votre situation.
- * **Articulation et optimisation des financements.**
- * **Prise en charge financière** des actions du plan par OPCO 2i.
- * Accompagnement et financement dans le cadre du **Parcours HOPE** (Hébergement - Orientation - Parcours vers l'Emploi des personnes réfugiées).

Les modalités

- Votre conseiller optimise avec vous les **financements et cofinancements** mobilisables, soit dans le cadre du plan de développement des compétences, soit en identifiant les subventions auxquelles vous êtes éligible.
- Il vous accompagne dans le **montage des dossiers de demandes de financement** jusqu'à la mise en place des conventions.
- Rapprochez vous de votre conseiller pour connaître les frais de gestion associés à ce service.

L'ACCOMPAGNEMENT OPCO 2i



MON COMPTE



**Simplifier
et sécuriser la gestion**

Vos besoins

- * **Créer et transmettre**, en ligne, vos demandes de financement
- * **Partager et gérer** vos données de façon globalisée

- * **Fluidifier et sécuriser** vos échanges
- * **Optimiser** le pilotage de votre activité formation

Nos solutions

- * **Mon Compte 2i, un portail collaboratif** complètement repensé, dédié aux entreprises et aux prestataires :
 - accès centralisé pour les entreprises et les prestataires
 - partage et gestion simultanée des informations
 - souplesse et autonomie dans la gestion des accès des utilisateurs
 - autonomie dans la gestion et la saisie des données
 - données chiffrées et états de reporting
 - navigation optimisée, site responsive
 - interface utilisateur personnalisable

Les modalités

- Entreprises et prestataires sont autonomes dans la gestion de leurs comptes : création, modifications, habilitations...
- Accès individualisé et personnalisé
- Protection renforcée des données personnelles





PAIEMENT DIRECT



**Simplifier
et sécuriser la gestion**

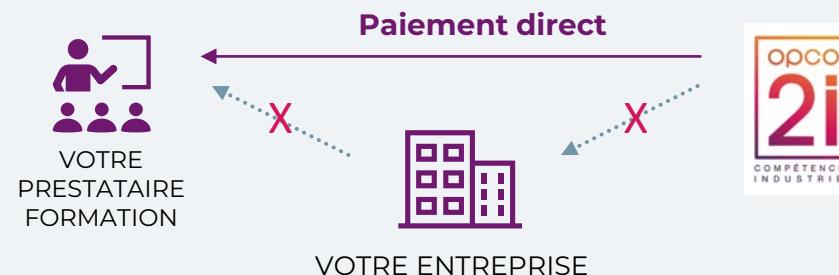
Vos besoins

- * **Simplifier** la gestion financière des dépenses de formation et RH prises en charge par OPCO 2i et optimiser le temps de gestion.
- * **Externaliser** le paiement de vos prestataires formation et RH.

- * **Sécuriser** les dossiers en cas de contrôles.
- * **Centraliser** vos dossiers sur un seul fournisseur dans vos bases de données.

Nos solutions

- * **Paiement direct des prestataires** du montant des formations prises en charge par OPCO 2i.
- * **Un binôme d'interlocuteurs OPCO 2i**, votre conseiller et un gestionnaire.



Les modalités

- **Via Mon Compte 2i**, vous saisissez votre demande de prise en charge pour la formation de vos salariés.
 - Après l'accord de prise en charge, vous saisissez la demande de règlement une fois la formation réalisée.
 - OPCO 2i règle directement le prestataire de formation du montant pris en charge.
-
- Rapprochez vous de votre conseiller pour connaître les éventuels frais de gestion associés à ce service.



Le service de gestion globale de votre plan de développement des compétences :

- * **L'analyse et l'optimisation du plan de développement des compétences** de l'entreprise par votre conseiller.
- * La gestion des appels de fonds en **versement volontaire** selon un échéancier.
- * Le service de **paiement direct des prestataires par subrogation**.
- * **Des points d'échange réguliers** avec l'entreprise.
- * **Un bilan global** en fin de chaque exercice.
- * **Un reporting standard** de suivi des dossiers⁽¹⁾
- * Un seul interlocuteur.

Vos besoins

- * **Optimiser** votre plan de développement des compétences.
- * **Alléger** la charge liée aux démarches administratives et de paiement.
- * **Disposer** d'un suivi de votre plan de développement des compétences.

Nos solutions

Les modalités

- Un service couvrant une **année civile complète**.
- **Un protocole de service** pour formaliser les obligations réciproques entre l'entreprise et OPCO 2i.

-
- Service sous condition de versement volontaire*

*Frais de gestion entre 3 et 4 %, rapprochez-vous de votre conseiller

(1) Possibilité de **reporting spécifique** facturé sur demande et sur étude – rapprochez vous de votre conseiller



GESTION DE PLAN

- 2i Gestion simplifiée



**Simplifier
et sécuriser la gestion**

PAYANT

- * Le service 2i Gestion simplifiée permet à l'entreprise d'être **exonérée de la dépose des pièces justificatives** liées aux demandes de prise en charge.
- * Un volume **minimum conseillé de 200 dossiers annuels** est nécessaire pour accéder à ce service.
- * OPCO 2i sécurise cet allègement administratif en s'assurant de l'exécution des actions qu'il finance par un **audit a minima une fois par an** auprès de l'entreprise.

-
- Forfait annuel de 5000 euros

Vos besoins

Vous traitez un volume d'**au moins 200 dossiers par an pour vos demandes de prise en charge** et souhaitez :

- * **Sécuriser** le bon déroulement de votre plan de développement des compétences.

- * **Alléger** la gestion des formalités liées aux formations dans le cadre de votre plan.

Nos solutions

Les modalités

- Signature d'une convention de services entre OPCO 2i et l'entreprise pour une année civile.
- Kit de démarrage :
 - Un module d'information réglementaire d'une demi-journée pour accompagner l'entreprise dans la connaissance et la compréhension du contexte légal. Rappel des informations et pièces obligatoires, identification des pièces « exonérées de transmission », qualité des informations transmises à 2i, règles RGPD...
 - La mise en place d'un processus de gestion dédié à l'entreprise chez OPCO 2i.
 - Un premier contrôle réalisé sur un échantillon pour s'adapter aux processus de l'entreprise : constitution amont des dossiers, gestion des flux internes entre les différents acteurs, gestion documentaire, etc.).
- Les demandes de prise en charge sont saisies manuellement sur Mon Compte 2i ou déposées en masse avec le service (optionnel) 2i data transfert.



Vos besoins

Vous devez **gérer des demandes de prise en charge en masse** (au moins 100 dossiers par an) dans le cadre de votre plan de développement des compétences ou de l'alternance et souhaitez :

- * **Simplifier** l'envoi des demandes de prises en charge en évitant la saisie manuelle.

- * **Bénéficier** d'un allègement administratif lié à l'ensemble des échanges de données.

Nos solutions

- * **Le service EDI simplifié** vous permet de transférer vos demandes de prise en charge sur la base de fichiers complétés manuellement ou via une extraction du SIRH.
- * **Le service EDI spécifique** vous permet d'automatiser les flux de données de système à système en interfaçant votre système d'information avec OPCO 2i.

Les modalités

Dans le cadre du service EDI simplifié :

- Assistance à la mise en place et la prise en main du service : formats de fichiers, demi-journée de prise en main.

Dans le cadre du service EDI spécifique :

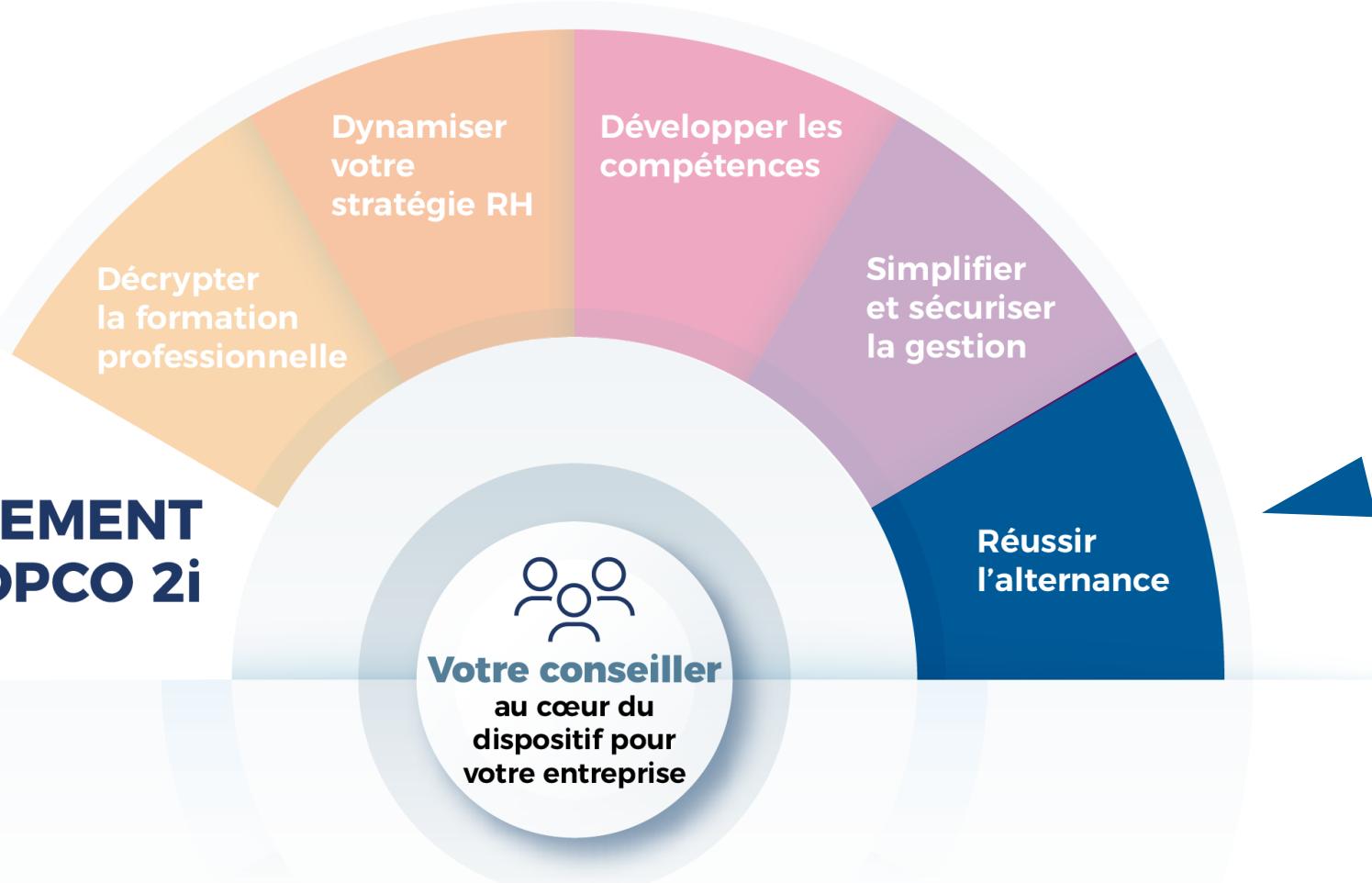
- Etude de faisabilité en amont avec estimation du coût.
- Gestion en « mode projet » de la mise en place des échanges de flux.

Signature d'une convention de services entre OPCO 2i et l'entreprise pour une année civile.

-
- Service sous condition de versement volontaire*
 - Deux forfaits annuels pour les échanges "EDI" de 5000 ou 8000 euros par an selon le niveau d'accompagnement souhaité

**Frais de gestion entre 3 et 4 %, rapprochez-vous de votre conseiller*

L'ACCOMPAGNEMENT OPCO 2i





Vos besoins

- * **Être accompagné** dans vos démarches pour l'embauche d'un alternant.
- * **Sécuriser** la gestion administrative de l'alternance.
- * **Simplifier** la gestion financière et administrative de vos contrats.

Nos solutions

- * **Paiement direct** des organismes de formation par subrogation sans frais dans le cadre des contrats de professionnalisation
- * **Un accompagnement administratif** pour sécuriser l'embauche d'un alternant :
 - Aide à la constitution des CERFA.
 - Gestion des ruptures et avenants.
- * **Prochainement** - un simulateur de coût des contrats d'alternance.

Les modalités

- **Une convention de services** passée entre votre Direction régionale OPCO 2i et votre entreprise formalisant les engagements réciproques.
- **L'instruction des dossiers** et l'accompagnement au démarrage du processus.
- **Un éclairage sur les aspects légaux** liés à l'alternance, les risques encourus, les démarches à effectuer.
- **Des points d'échange réguliers** et la réalisation d'un bilan intermédiaire et annuel.

➤ 50 euros par dossier



Vos besoins

- * **Être accompagné** dans vos démarches pour l'embauche d'un alternant.
- * **Bénéficier** d'une sécurisation et d'une simplification maximale pour la gestion administrative et la gestion financière de vos contrats d'alternance.

Nos solutions

- * **Paiement direct** des organismes de formation par subrogation sans frais dans le cadre des contrats de professionnalisation
- * **Un allègement maximal des démarches administratives** liées à l'embauche d'un alternant :
 - Aide à la constitution des CERFA,
 - Gestion des ruptures et avenants.

Avec en plus :

- Délégation à OPCO 2i de la collecte et transmission des pièces nécessaires auprès des organismes de formation ou centres de formation d'apprentis,
- Relations avec le centre de formation,
- Partage de documents sur plateforme sécurisée.

Les modalités

- **Une convention de services** passée entre votre Direction régionale OPCO 2i et votre entreprise formalisant les engagements réciproques.
- **Des points d'échange réguliers**, un bilan intermédiaire et un bilan annuel.

➤ 300 euros par dossier



- * Démarche permettant le recrutement, la formation et l'intégration de nouveaux collaborateurs s'appuyant sur les **formateurs internes de l'entreprise** via la signature d'un contrat de professionnalisation.
- * **Mise à disposition d'un Organisme de Formation Architecte (OFA)**, considéré comme un expert juridique et pédagogique qui accompagne l'entreprise et le salarié tutoré tout au long du parcours de formation.
- * Service qui s'inscrit dans le cadre d'un **contrat de professionnalisation Type III** (Reconnaissance de CCN) ou un **contrat de professionnalisation expérimental**.

Prise en charge :

- Intervention de l'OFA : 2 000 Euros HT par dossier.
Dès le 2e contrat sur un même poste, 1 000 € HT par dossier
- Coûts pédagogiques internes à l'entreprise dans la limite de 400 heures et plafonné à 4000 € HT selon les règles de la branche et le type de contrat

Vos besoins

Vous souhaitez **recruter et former dans le cadre de l'alternance** un candidat sur un poste/métier spécifique à votre entreprise :

- * **Le marché de la formation est dépourvu d'offres** répondant à vos besoins sur ce poste/métier spécifique

- * **Votre entreprise est dépourvue d'un service formation interne** organisé et structuré
- * **Votre entreprise est pourvue de salariés experts** maîtrisant les compétences du poste/métier visé

Nos solutions

Les modalités

Après une étude et validation préalable du besoin de professionnalisation par OPCO 2i, l'OF Architecte désigné :

- **Analyse les besoins de compétences** du salarié et construit avec les formateurs internes et les tuteurs le parcours de professionnalisation visant le poste/métier visé
- **Assure pour l'entreprise le montage et la gestion administrative et financière** du contrat professionnalisation et de la formation
- **Accompagne et outille les formateurs internes et les tuteurs** dans la réalisation de leur mission et dans la mise en œuvre du parcours professionnalisant
- **Suit le salarié tutoré** dans sa montée en compétences et son intégration au sein de l'entreprise.

ENTREPRISES DE 50 À 250 SALARIÉS

Des services **adaptables**
selon **vos besoins** et
votre situation spécifique



Une simplification dans
la **gestion administrative et**
financière

Retrouvez l'offre de services dédiée à la taille de votre entreprise 

▼
MERCI
▲